

**Allocution**

**du Président du Consortium des Collectivités locales  
de la Vallée d'Aoste**

**M. Diego Empereur**

Messieurs les Présidents,  
Autorités,  
Mesdames et Messieurs,

Le risque, lorsqu'on célèbre des institutions qui arrivent à presque soixante ans est celui de considérer notre Autonomie et notre Statut des buts désormais acquis, en oubliant l'opportunité d'une analyse critique sur leur exercice dans le temps et sur le chemin à emprunter afin de les parfaire davantage. Cette célébration devrait marquer, par contre, l'occasion pour nous élever de la routine et essayer d'entrevoir, du haut des épaules de la quotidienneté, un horizon plus loin. Par ailleurs, l'observation en altitude permet aussi de mieux percevoir nos racines, du fait que le contexte global se présente à la silhouette plus définie.

C'est la nature même de cette célébration qui le mérite. Elle marque le moment où, chaque année, nous rappelons le passé et nous réfléchissons sur l'avenir, en réaffirmant ainsi notre nature de peuple, de peuple de frontière entre passé et futur. Des faits juridiques et institutionnels, qui ne pourront jamais se répéter, ni dans leur fond, ni dans leur portée, nous rappellent en effet les sacrifices et la passion ayant conduit à la défaite du régime fasciste et aux actes constitutifs de notre Autonomie. C'est pourquoi nous aimons célébrer non seulement la signification que l'esprit autonomiste a pris dans un moment historique particulier, mais aussi l'essence de ce même sentiment. L'Autonomie pour tout valdôtain est, avant tout, une façon d'être, un état d'âme.

Permettez-moi d'affirmer que le fait de se pencher sur ces aspects est encore plus intéressant, au moment où Herr Luis Dürnwaller, der Landeshauptmann die Autonome Provinz Bozen, est avec nous aujourd'hui et il m'est particulièrement agréable de lui souhaiter la bienvenue au nom des collectivités locales du Val d'Aoste. Le Südtirol est, en effet, une communauté à laquelle les valdôtains, et le monde de l'autonomisme en général, ont toujours regardé et regardent comme à un modèle. Une envergure conquise pour la capacité de maintenir son identité et, surtout, de créer un circuit entre identité et développement, en valorisant les différences, de façon à les transformer dans des atouts pour le présent et le futur.

Au moment où une analyse à 360 degrés se révèle convenable, le premier scénario vers lequel tourner le regard est l'Europe. A cet échelon, 2004 a été une année historique. L'Union compte, en effet, sur dix nouveaux Etats membres. Il s'agit, surtout, de Républiques de l'Est européen, ce qui démontre comment la volonté d'un peuple de s'affirmer et le partage d'un idéal moderne et historiquement solide, tel celui à vingt-cinq étoiles, peuvent se révéler des sentiments plus puissants de tout régime. C'est surtout à la portée culturelle de cet élargissement qu'il faut regarder.

In un contesto del genere, la Valle d'Aosta deve muoversi memore della sua vocazione storica di "Carrefour d'Europe". L'Europa a cui guardiamo, e da cui ci siamo lasciati guidare, è quella della "Carta europea dell'autonomia locale", cui la "costituzione

valdostana del sistema delle autonomie” si è espressamente ispirata. E’ l’Europa che vede lo scioglimento delle artificiose costruzioni nazionali e che consente il libero dialogo tra le comunità, lo spontaneo intreccio dei rispettivi interessi e riconosce la giusta dignità ai naturali legami storici. E’ un’Europa che va ben al di là della sua attuale conformazione istituzionale, ma rappresenta piuttosto il compendio dei migliori valori e modelli cui già guardavano i padri della nostra Autonomia. Convinzioni che, coniugate alla realtà cui assistiamo quotidianamente, palesano la contraddizione di uno Stato che – invece di fare dell’Europa uno stimolo alla crescita ed allo sviluppo, nonché un’opportunità di avvicinamento ad organizzazioni amministrative e politiche maggiormente avanzate – la adopera esattamente in senso inverso, ovvero come pretesto per un accentramento involutivo.

In effetti, spostando l’osservazione sul piano nazionale, il sentimento dominante non può che essere la preoccupazione. Essa riguarda l’operato di un governo che non sembra ancora aver compreso il valore della concertazione, oltre ad essersi caratterizzato per l’introduzione nell’ordinamento di evidenti elementi di centralismo, fatto ancor più grave perché compiuto millantando un federalismo di facciata. Ce lo ricorda, tra l’altro, una riforma fiscale che rischia di presentare pesanti ricadute per gli Enti locali, anche e soprattutto in Valle d’Aosta, incentrata com’è, nella sua versione attuale, sulla chiave di volta del riparto fiscale: l’Irpef. Oltretutto, in termini più generali, con il pretesto del rispetto degli obblighi discendenti dall’adesione all’Unione europea, lo Stato impone alla Valle d’Aosta vincoli che ci espropriano dell’Autonomia, disciplinando nel dettaglio la gestione amministrativa. La Regione viene così privata delle risorse necessarie non solo all’erogazione di quei servizi altrove inesistenti, o di qualità inferiore, ma anche allo svolgimento di funzioni che, in altre parti della Repubblica, fanno capo direttamente allo Stato.

Da parte nostra, dobbiamo essere coscienti del differenziale rappresentato dallo Statuto speciale, di cui bisogna continuare a rivendicare l’iniziativa e l’ultima parola sul suo aggiornamento, caratterizzandoci però per concretezza e tempestività nell’agire. Non va peraltro dimenticato che già esiste uno strumento per l’attualizzazione e lo sviluppo del nostro ordinamento dalle vaste potenzialità, rappresentato dalla normativa di attuazione statutaria elaborata dalla Commissione paritetica. Tuttavia, anche a tale riguardo è necessario registrare come lo Stato non abbia consentito, negli ultimi anni, l’operatività di un tale formidabile meccanismo, emblematico del fondamento pattizio che dovrebbe presiedere ai rapporti con la nostra autonomia speciale.

Venendo poi ad un ultimo “esercizio di osservazione”, quello a livello regionale, sono due gli elementi salienti da mettere in rilievo. Il primo è rappresentato dall’introduzione del nuovo organo di direzione politica delle Comunità montane, vale a dire il Consiglio dei Sindaci, che rappresenta una struttura più snella rispetto all’attuale organizzazione. Tale innovazione si prefigge di rendere ancora più funzionali questi enti, deputati all’erogazione di servizi a livello sovracomunale, aumentando la loro capacità di offrire risposte puntuali alle esigenze del territorio. L’altro elemento è invece costituito dall’appuntamento del prossimo otto maggio, data delle elezioni amministrative in sessantotto Comuni della Valle. E’ questa un’applicazione esemplare della nostra Autonomia, dal momento che – grazie alla potestà legislativa primaria in materia – il Consiglio Valle ha potuto varare una legge

elettorale modellata sulla realtà locale, che presenta delle significative differenze rispetto alla normativa nazionale.

A l'échelon local, cependant, il serait hypocrite de taire une certaine tendance à la dispute sur l'échiquier politico-institutionnel. Inutile de rappeler qu'une attitude de ce type, bien qu'en faisant partie du caractère des valdôtains, n'a pas de précédents dans les moments saillants de l'Autonomie, en plus de représenter le meilleur cadeau qu'on pourrait faire à nos ennemis. Ce qu'il faut vraiment, à cet instant, est une analyse sereine du contexte dans lequel la Vallée d'Aoste est insérée. Vous serez d'accord que demeurer optimistes quant à la possibilité de la reconnaissance de nouvelles prérogatives est tout à fait difficile, tandis que la crainte pour les attaques répétées à notre spécialité est très élevée.

Cela rend impossible de se contenter d'une vision statique de notre Autonomie. Je crois que les valdôtains aient bien inscrit dans leur code génétique le sens de la responsabilité et c'est pourquoi qu'il faut oublier toute division, afin de promouvoir une nouvelle action politique, en rappelant que la force d'une communauté aux dimensions de la notre est, avant tout, la cohésion. Les faits avancent le droit et le renforcent. Il y a presque soixante ans, l'Etat n'eut pas la possibilité d'ignorer l'unité du Peuple valdôtain et ses particularités. Voilà donc qu'aujourd'hui il nous revient de nous démontrer à la hauteur de l'héritage reçu, en poursuivant la construction d'un système axé sur nos différences. Ils nous revient de développer les potentialités qui nous caractérisent en tant que peuple et celles qu'actuellement découlent des chartes d'Autonomie. Ce n'est pas un enjeu indifférent : pour ceux qui menacent l'Autonomie il serait bien plus facile de combler un vide, plutôt que d'occuper un espace déjà existant.

Notre engagement doit être donc de taille : nous sommes appelés à rechercher, de façon autonome, des solutions aux problèmes qui nous concernent, sans attendre que quelqu'un d'autre s'y penche. Cependant, les institutions ne peuvent pas agir toutes seules, cela ne serait pas suffisant : l'Autonomie est avant tout à défendre et à développer par chaque valdôtain. L'épine dorsale d'un Peuple est sa mentalité, à savoir l'attitude qui le distingue vis-à-vis de son existence. Sens de responsabilité et de l'action, ainsi que capacité de regarder au futur, voilà des caractéristiques qu'il nous faut redécouvrir et consolider, dans la conscience que l'avenir individuel est indiscutablement lié à celui collectif.

Exercer quotidiennement nos prérogatives, afin de les sécuriser définitivement, voilà le secret du succès. Voilà le début d'une nouvelle saison de ce merveilleux chemin emprunté en 1945 par une communauté qu'aujourd'hui n'a aucune crainte de se dire orgueilleuse comme dans cet inoubliable moment historique.

Vive l'Autonomie !

Vive le Statut !

Vive la Vallée d'Aoste !